

La Sauve Majeur - de l'abbaye au Château de Camiac



Trace n° 456489

Une randonnée proposée par Bruno33500

Parcours réduit légèrement vallonné à travers des sous-bois, des prés, un haras, des enclos de chevaux et le très beau Château de Camiac.

Durée	2h 00	Difficulté	Facile
Distance	6,64 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	43 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	40 m	Commune	La Sauve (33670)
Point haut	104 m		
Point bas	60 m		

Description

Parking : si vous n'êtes qu'en solo, vous pouvez vous garer sur l'esplanade des halles ; en groupe, la mairie demande que vous alliez au parking situé un peu plus bas, Place du Tennis (choix qui figure sur le tracé).

(D/A) Prenez à gauche à la sortie de la place, puis de nouveau à gauche sur la route pour atteindre la piste cyclable Lapébie. Traversez et continuez tout droit.

(1) Arrivé à la bifurcation en Y, prenez le chemin qui monte légèrement à droite en sous-bois. Suivez-le orientation Nord-Est pour arriver sur une route à la sortie du bois.

(2) Prenez à gauche, longez les serres au lieu-dit le Branda. Passez ensuite devant un premier hameau, la Pourcaud, puis devant le lieu-dit Cabireau.

(3) Arrivé à la bifurcation en Y, prenez à gauche vers les Artigaux et poursuivez jusqu'au carrefour en T.

(4) Quittez la route, prenez le chemin à gauche jusqu'au Château de Camiac et contournez-le en virant de nouveau à gauche.

(5) Au croisement, tournez à droite, longez le château, ses terrains et ses nombreux chevaux jusqu'à la D121.

(6) Attention à la circulation ! Restez à gauche le long de la chaussée et prenez le chemin tout de suite à gauche.

Continuez tout droit jusqu'à la piste Lapébie en passant le ruisseau de Gestas.

(7) Traversez la piste et poursuivez le chemin en face qui va monter, traverser une route puis descendre. À la sortie, vous apercevez l'abbaye et retrouvez le parking **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place du Tennis**
| N 44.771409° / O 0.311763° - alt. 68 m - km 0
- 1 A droite chemin en sous-bois**
| N 44.778296° / O 0.30748° - alt. 87 m - km 0.97
- 2 A gauche sur la route vers le Branda**
| N 44.782211° / O 0.300375° - alt. 90 m - km 1.74
- 3 Y, à gauche vers Les Artigaux**
| N 44.789564° / O 0.297869° - alt. 93 m - km 2.64
- 4 T, à gauche vers le Château Camiac**
| N 44.790964° / O 0.302508° - alt. 96 m - km 3.07
- 5 T, à droite**
| N 44.787199° / O 0.306891° - alt. 71 m - km 3.84
- 6 Jonction avec la D121. Vers le - Gestas (ruisseau) - Affluent de la Dordogne**
| N 44.786534° / O 0.318082° - alt. 65 m - km 4.74
- 7 Piste, en face**
| N 44.780953° / O 0.317369° - alt. 67 m - km 5.37
- D/A Place du Tennis**
| N 44.771401° / O 0.311763° - alt. 69 m - km 6.64

Informations pratiques

Important : ce circuit sort des sentiers battus. Tous les repères qui figurent dans la description (Lieu-dit, nom de château mais aussi ligne HT, pont etc...), sont sur la carte IGN 1/25.000 correspondante mais, par contre, ne sont pas toujours présents dans le plan réduit.

Il est fortement recommandé soit de vous procurer la dite carte, soit d'utiliser l'application sur un smartphone, ce qui en plus vous permettra d'être géolocalisé en permanence donc de suivre votre déplacement avec précision.

A proximité

L'Abbaye de la Sauve Majeur fut fondée en 1079 par le Duc d'Aquitaine et Gérard de Corbie ; elle abrita, à son apogée, quelques trois cents moines. Ruinée et abandonnée à la fin du XVIIIe siècle, elle fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1840. Cette première protection est confirmée par un arrêté publié au Journal officiel en 1914, puis par la protection de plusieurs terrains contenant les ruines. Cet ensemble fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 12 avril 1929. Enfin, les terrains omis par les précédents arrêtés sont classés au titre des monuments historiques par arrêté du 9 avril 2001. Par ailleurs, l'abbaye a été classée en décembre 1998 au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France.(Wikipédia).

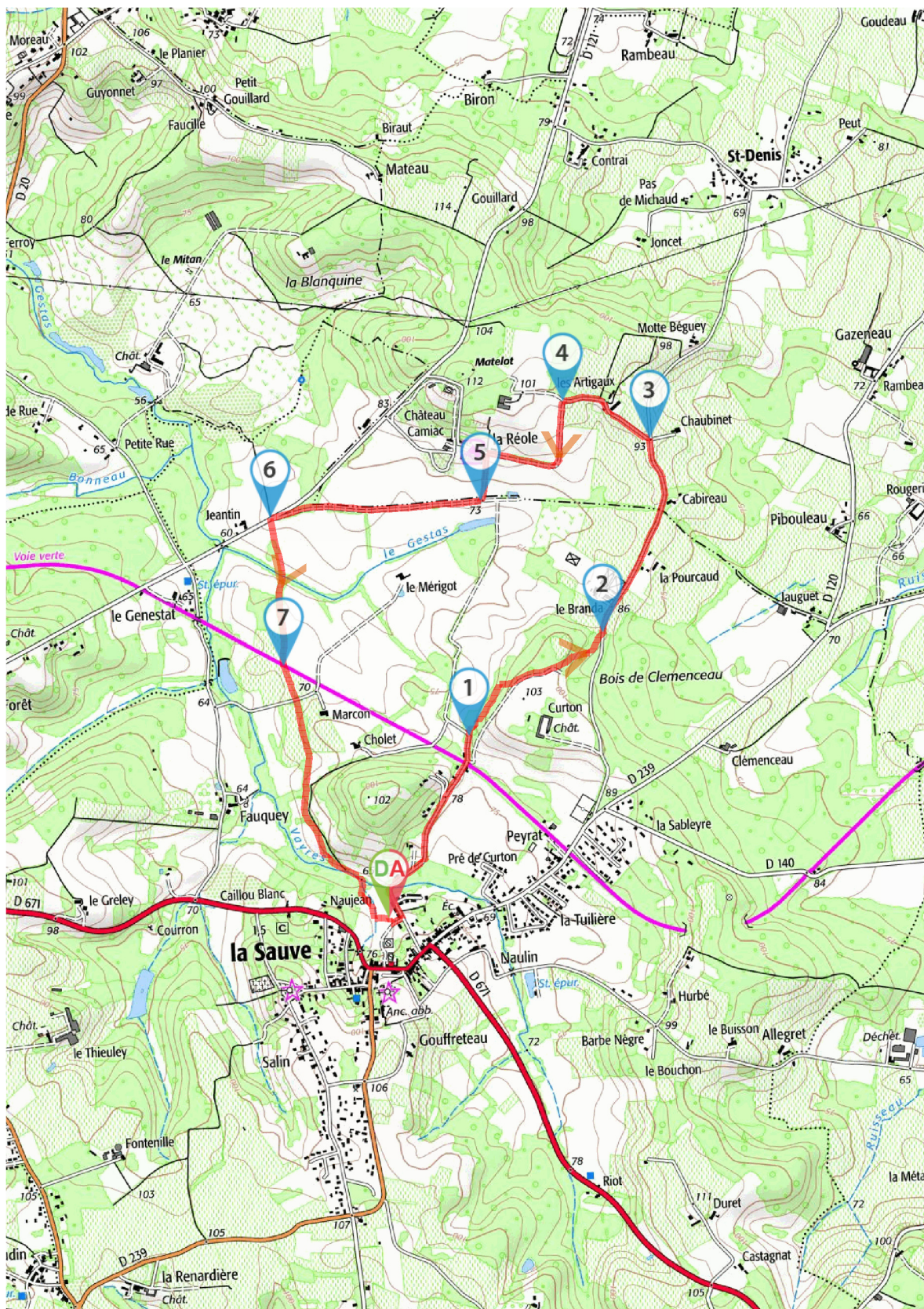
Ce n'est qu'en 1834, à la suite d'une donation, que François Chaumet, médecin célèbre en son temps, fit édifier le château actuel grâce au trésor, dit-on, découvert dans les écuries. Ce trésor provenant des Templiers représenterait seulement une partie infime d'un énorme trésor caché par ces derniers dans plusieurs points de la propriété.

D'inspiration Renaissance, avant la mode "Viollet-Le-Duc", ce ravissant édifice allie la pureté des lignes à la légèreté des sculptures et aux nuances harmonieuses des couleurs dorées, ardoises et pierre. Dominant une terre toute de contrastes où les vignes étendent leurs bras tourmentés pour céder la place aux champs de blé coupés net, il représente l'un des joyaux de cette région. La légende raconte que l'ombre de la fée Mélusine rôde encore, poursuivie par son amant l'enchanteur Merlin, et le soir venu, léger, leur reflet se mêle dans les eaux bleutées du ruisseau magique, derrière le château, sous le petit pont de bois. C'est aussi un hôtel qui domine un parc de 8ha et une magnifique vallée pleine de contrastes.

Autre activité : un haras réputé, pour son élevage, ses formations et ses représentations.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-sauve-majeur-de-l-abbaye-au-chateau-d/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.